

SOCIETE ZOOLOGIQUE DE GENEVE

Séance du MARDI 19 NOVEMBRE, au local, école
de la rue Voltaire à 20 h.1/2.

- 1°. F.de Schaeck : présentation d'un traité
d'ornithologie sur la faune genevoise,
écrit dans la 2ème moitié du XVIIIe siècle
par Daniel Le Clerc.
- 2°. A. Comte : les ébauches de nids d'oiseaux.
- 3°. Communications diverses.

Le président :
C.H. OPPIKOFER.

SOCIETE ZOOLOGIQUE DE GENEVE

Séance du MARDI 17 DECEMBRE, au local, Ecole de la Rue Voltaire à 20 h.1/2.

- 1°. Prof.Dr. Poncy et Meylan : La nichée du grand Harle à Genève et en Suisse occidentale.
- 2°. O. Meylan : La Mante religieuse : observations supplémentaires.
- 3°. Communications diverses.

Le président :
C.H. OPPIKOFER.

SOCIETE ZOOLOGIQUE DE GENEVE

Séance du MARDI 21 JANVIER 1930, au local, Ecole
de la Rue Voltaire, à 20 h.1/2.

- 1°. M. le Dr. Frank Brocher : Le gui, étude
zoologique.
- 2°. Marc d'Arcis : Quelques oiseaux d'Afrique;
avec présentation de sujets empaillés.

La séance administrative est renvoyée
en février.

Le président : C.H.OPPIKOFER.

1932

SOCIETE ZOOLOGIQUE DE GENEVE

A S S E M B L E E E X T R A O R D I N A I R E

au local, école secondaire de la rue Voltaire

le M a r d i 1 6 f é v r i e r, à 20 h.30

Propositions du comité pour la dissolution de notre Société.

Les décisions seront prises à la majorité des membres
présents.

SOCIÉTÉ ZOOLOGIQUE
DE GENÈVE

..>..

LOCAL :

Amphithéâtre de l'Ecole secondaire
des Jeunes Filles
rue Voltaire

~ ~ ~

Genève, le.....

cher collègue.

Je vous envoie le Bulletin 1932.
en vous faisant remarquer que
pour être membre du groupe
il faudrait envoyer encore 2 frs.
comme il est prévu aux statuts.

Avec parfaite considération.

Ch. Gouste.

A M.M. les membres de la Société Zoologique de Genève.

M.M.

Lors de notre dernière assemblée annuelle il a été donné plein pouvoir au Comité par les membres présents pour étudier les moyens de liquider la situation de la Société Zoologique de Genève fondée il y a 25 ans et ne paraissant plus répondre à une nécessité: les séances étaient peu fréquentées, ce qui était décourageant pour les conférenciers, et les communications peu abondantes. Enfin, l'effectif des membres allait en diminuant, de sorte que nos finances étaient dans une situation précaire.

Il était donc imprudent de continuer dans ces conditions.

Nous venons vous informer que l'Assemblée générale du 16 février 1932 a accepté les propositions suivantes présentées par le Comité:

1 - La Société Zoologique est déclarée dissoute.

2 - Le Comité reste en fonctions jusqu'au moment où nous pourrons établir notre bilan et assurer la conservation de notre bibliothèque à Genève, bibliothèque dont nous espérons faire de plus en plus un précieux instrument d'étude.

3 - Notre groupement subsistera sous la forme d'un "Groupe ornithologique de Genève" en principe affilié à "Nos Oiseaux". Le "Bulletin de la Soc. Zoologique" est repris par "Nos Oiseaux", qui publiera à ses frais un "Bulletin romand d'Ornithologie". Le Groupe ornithologique de Genève recevra les exemplaires nécessaires pour assurer les échanges qui resteront dans sa bibliothèque.

4 - Le Comité de la Soc. Zoologique sera remplacé alors par une "Commission de gestion" de 5 membres, dont 3 au moins seront choisis parmi les anciens membres de la Soc. Zoologique - ayant 10 ans d'activité au moins - et à défaut parmi les membres qui se sont acquittés de leurs obligations envers la Société jusqu'au bout. Sa tâche sera avant tout la conservation de la bibliothèque de la Société. En cas de dissolution de cette "Commission", la bibliothèque sera remise sans condition au Museum d'Histoire naturelle de Genève.

5 - La petite collection d'oiseaux et objets divers de la Soc. Zoologique sera cédée à l'Ecole de la Rue Voltaire. Les types circonstanciés seront offerts au Museum d'Histoire naturelle.

6 - Le fasc. 4 du tome 4 du "Bulletin de la Soc. Zoologique", qui termine la série, a paru. Il sera envoyé aux membres de la Soc. Zoologique qui auront payé d'avance le prix coûtant de fr. 2.--, payable au compte de chèques postaux I. 4404.

7 - Les personnes qui désirent faire partie du "Groupe ornithologique de Genève" sont priées d'envoyer leur adhésion à M. Maurice BOUBIER, Prof., Chemin Brasier, Grange-Canal, Genève. La modique cotisation de 2 fr. par an - que l'on peut aussi verser au même compte de chèques - nous laisse espérer que les Membres actuels nous resteront fidèles et même que de nouveaux membres viendront grossir notre effectif.

Mies, avril 5 1932.

Le Président : O. Meylan
M. Boubier
P. Revilliod
A. Comte
Robert Hainard.